



**BEAUFORT**

(Grand-Duché de Luxembourg)

**COMMUNE DE BEAUFORT**

**AVIS AU PUBLIC**

Il est porté à la connaissance du public que la délibération du conseil communal de la commune de Beaufort du 16 septembre 2020, portant adoption du projet d'aménagement particulier « 20, route de Haller » à Beaufort, présenté par le bureau PETITCARREE architectes, ayant son siège à L-1624 Luxembourg 7, rue Gibraltar, au nom et pour le compte de PROMOTION CM, ayant son siège à L-4818 RODANGE 26, avenue du Dr. Gaasch, relatif à la construction de deux maisons d'habitation plurifamiliales avec six unités de logements chacune, sur des fonds sis à Beaufort, inscrits au cadastre de la commune de Beaufort, section B de Kosselt, numéros 45/2918 et 45/3851, a été approuvée par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 27 novembre 2020 réf. 18778/81C.

Conformément à l'article 31 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le projet d'aménagement particulier, qui revêt un caractère réglementaire, devient obligatoire trois jour après la présente publication, qui s'effectue conformément à la procédure prévue pour les règlements communaux par l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988. Le projet prend dès lors la désignation de « plan d'aménagement particulier ».

Le texte de cette décision, avec les pièces à l'appui, est à la disposition du public à la maison communale à Beaufort, où il peut en être pris copie sans déplacement.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant le Tribunal Administratif est ouvert contre cette décision endéans un délai de 3 mois à partir de la publication de l'acte attaqué ou, à défaut de publication, de la notification ou du jour où le requérant en a eu connaissance.

Le présent avis est publié et affiché en date du 14 décembre 2020 aux tableaux d'affichage et sur le site internet de la commune de Beaufort, ainsi que dans deux quotidiens publiés et imprimés dans le Grand-Duché de Luxembourg.

**Beaufort, le 14 décembre 2020**

**Le collège des Bourgmestre et Échevins**

**Camille HOFFMANN**

**Jean-Luc NOSBUSCH**

**Emile WIES**